

TOURCOING

Camoufles vos lumières

Dans la nuit de sa au 31 décembre... ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 15 h. 30 à 19 h. 45.

LA JOURNÉE DE NOEL

Sapeurs-Pompiers : Tel. 412. Police : Tel. 450. Gendarmes : Tel. 501.

Augmentation des droits d'inhumation

Au cours de la séance de mercredi du Conseil Municipal, M. Foissonnier a présenté le rapport suivant : Les dépenses qui entraînent l'entretien et l'exploitation rationnelle des cimetières sont accrues dans de notables proportions ; les augmentations successives de salaires occasionnées par les hausses de prix pour le crématorium des fosses ont apporté un décalage entre les recettes provenant de l'inhumation des corps et les frais occasionnés par ces opérations.

et celle de dimanche

Voir la journée de Noël. Médecins de service : M. P. Montaigne, 18, rue de Gand, Tel. 956 et M. Desbroux, 90, rue Nationale, Tel. 12 19.

LE BISCUIT Delis

surfaitement conservé, apporte à l'organisme sous un faible volume les calories indispensables.

ARRÊTATIONS POUR VOL

Il y a quelques jours, Mme Davry, demeurant rue Nationale, cour Ville, a déposé une plainte pour vol de son sac à main. A la suite de l'enquête, on découvrit que M. Lucien Frapère, 30 ans, demeurant rue de Merveux, 4, cour Sion, à Roubaix, n'était autre que l'auteur du vol.

DECOUVERTE INTERESSANTE

Au cours d'une visite domiciliaire effectuée dans la commune de Valenciennes, les services de la police ont découvert 13 kg. de gras de bœuf, 14 kg. de viande de bœuf et 23 kg. d'os.

PRÉCIEUSE TROUVAILLE

Au cours d'une patrouille des gardiens de la paix découvrant deux sacs de blé d'un poids de 100 kg., rue Victor Hugo, on ignore d'où semblait provenir le blé et si on peut s'enrichir à cet endroit.

SOCIÉTÉS ET COMITÉS

Société d'agriculture et des jardins Potagers de France. Les sociétaires peuvent retirer leurs cartes de membres chez leur délégué résident : Henri Braconnier, 87, rue Victor Hugo, à Creix, et Emile Barbare, 119, rue Dubois, à Tourcoing, qui déclarent avoir tué une bête et l'avoir transportée chez Hélène Flahbe. Des procès-verbaux ont été rédigés et la viande saisie.

GRUPPE DE VEUVES ET ORPHELINS DE GUERRE DE L'UNION FÉDÉRALE

Ordre du jour : Compte rendu du Congrès départemental de Lille ; Compte rendu du Congrès national de Saint-Denis ; Compte rendu de la séance de la Fédération à Lille.

FUNÉRAILLES

On annonce la mort de Madame Paul CUVELLE, née VANDERZYPEN, décédée à Lille le 22 décembre. Ses funérailles auront lieu le lundi 27 courant à 10 heures à la Chapelle de Lille.

HALLUIN

LA NOEL. Pharmacie de garde. — M. Gabriel Pourtraire, rue de la Gare. LE DIMANCHE. Pharmacie de garde : Mme Desprez, rue de Lille.

RONCQ

LE JOUR DE NOEL. Dans les familles de prisonniers, une quinzaine de 350 grammes a été distribuée par les soins des prisonniers.

LES TICKETS D'ALIMENTATION

La distribution des tickets se fera dans l'ordre suivant : Sèteur 2, Mairie-Annexe, 2, rue Paul-Doumer ; lundi 27, de 9 h. 30 à 9 h. 30, rue Ombiaux, Orchies, P. Cornille, St-Eloi, Sébastopol ; de 9 h. 30 à 10 h., rue de Roubaix ; de 10 h. 30 à 11 h., rue Général-Douay, Lahare ; de 11 h. 30 à 12 h., rue de la Gare ; de 12 h. 30 à 13 h., rue de la Gare ; de 13 h. 30 à 14 h., rue de la Gare ; de 14 h. 30 à 15 h., rue de la Gare ; de 15 h. 30 à 16 h., rue de la Gare ; de 16 h. 30 à 17 h., rue de la Gare ; de 17 h. 30 à 18 h., rue de la Gare ; de 18 h. 30 à 19 h., rue de la Gare ; de 19 h. 30 à 20 h., rue de la Gare ; de 20 h. 30 à 21 h., rue de la Gare ; de 21 h. 30 à 22 h., rue de la Gare ; de 22 h. 30 à 23 h., rue de la Gare ; de 23 h. 30 à 24 h., rue de la Gare ; de 24 h. 30 à 25 h., rue de la Gare ; de 25 h. 30 à 26 h., rue de la Gare ; de 26 h. 30 à 27 h., rue de la Gare ; de 27 h. 30 à 28 h., rue de la Gare ; de 28 h. 30 à 29 h., rue de la Gare ; de 29 h. 30 à 30 h., rue de la Gare ; de 30 h. 30 à 31 h., rue de la Gare ; de 31 h. 30 à 32 h., rue de la Gare ; de 32 h. 30 à 33 h., rue de la Gare ; de 33 h. 30 à 34 h., rue de la Gare ; de 34 h. 30 à 35 h., rue de la Gare ; de 35 h. 30 à 36 h., rue de la Gare ; de 36 h. 30 à 37 h., rue de la Gare ; de 37 h. 30 à 38 h., rue de la Gare ; de 38 h. 30 à 39 h., rue de la Gare ; de 39 h. 30 à 40 h., rue de la Gare ; de 40 h. 30 à 41 h., rue de la Gare ; de 41 h. 30 à 42 h., rue de la Gare ; de 42 h. 30 à 43 h., rue de la Gare ; de 43 h. 30 à 44 h., rue de la Gare ; de 44 h. 30 à 45 h., rue de la Gare ; de 45 h. 30 à 46 h., rue de la Gare ; de 46 h. 30 à 47 h., rue de la Gare ; de 47 h. 30 à 48 h., rue de la Gare ; de 48 h. 30 à 49 h., rue de la Gare ; de 49 h. 30 à 50 h., rue de la Gare ; de 50 h. 30 à 51 h., rue de la Gare ; de 51 h. 30 à 52 h., rue de la Gare ; de 52 h. 30 à 53 h., rue de la Gare ; de 53 h. 30 à 54 h., rue de la Gare ; de 54 h. 30 à 55 h., rue de la Gare ; de 55 h. 30 à 56 h., rue de la Gare ; de 56 h. 30 à 57 h., rue de la Gare ; de 57 h. 30 à 58 h., rue de la Gare ; de 58 h. 30 à 59 h., rue de la Gare ; de 59 h. 30 à 60 h., rue de la Gare ; de 60 h. 30 à 61 h., rue de la Gare ; de 61 h. 30 à 62 h., rue de la Gare ; de 62 h. 30 à 63 h., rue de la Gare ; de 63 h. 30 à 64 h., rue de la Gare ; de 64 h. 30 à 65 h., rue de la Gare ; de 65 h. 30 à 66 h., rue de la Gare ; de 66 h. 30 à 67 h., rue de la Gare ; de 67 h. 30 à 68 h., rue de la Gare ; de 68 h. 30 à 69 h., rue de la Gare ; de 69 h. 30 à 70 h., rue de la Gare ; de 70 h. 30 à 71 h., rue de la Gare ; de 71 h. 30 à 72 h., rue de la Gare ; de 72 h. 30 à 73 h., rue de la Gare ; de 73 h. 30 à 74 h., rue de la Gare ; de 74 h. 30 à 75 h., rue de la Gare ; de 75 h. 30 à 76 h., rue de la Gare ; de 76 h. 30 à 77 h., rue de la Gare ; de 77 h. 30 à 78 h., rue de la Gare ; de 78 h. 30 à 79 h., rue de la Gare ; de 79 h. 30 à 80 h., rue de la Gare ; de 80 h. 30 à 81 h., rue de la Gare ; de 81 h. 30 à 82 h., rue de la Gare ; de 82 h. 30 à 83 h., rue de la Gare ; de 83 h. 30 à 84 h., rue de la Gare ; de 84 h. 30 à 85 h., rue de la Gare ; de 85 h. 30 à 86 h., rue de la Gare ; de 86 h. 30 à 87 h., rue de la Gare ; de 87 h. 30 à 88 h., rue de la Gare ; de 88 h. 30 à 89 h., rue de la Gare ; de 89 h. 30 à 90 h., rue de la Gare ; de 90 h. 30 à 91 h., rue de la Gare ; de 91 h. 30 à 92 h., rue de la Gare ; de 92 h. 30 à 93 h., rue de la Gare ; de 93 h. 30 à 94 h., rue de la Gare ; de 94 h. 30 à 95 h., rue de la Gare ; de 95 h. 30 à 96 h., rue de la Gare ; de 96 h. 30 à 97 h., rue de la Gare ; de 97 h. 30 à 98 h., rue de la Gare ; de 98 h. 30 à 99 h., rue de la Gare ; de 99 h. 30 à 100 h., rue de la Gare ; de 100 h. 30 à 101 h., rue de la Gare ; de 101 h. 30 à 102 h., rue de la Gare ; de 102 h. 30 à 103 h., rue de la Gare ; de 103 h. 30 à 104 h., rue de la Gare ; de 104 h. 30 à 105 h., rue de la Gare ; de 105 h. 30 à 106 h., rue de la Gare ; de 106 h. 30 à 107 h., rue de la Gare ; de 107 h. 30 à 108 h., rue de la Gare ; de 108 h. 30 à 109 h., rue de la Gare ; de 109 h. 30 à 110 h., rue de la Gare ; de 110 h. 30 à 111 h., rue de la Gare ; de 111 h. 30 à 112 h., rue de la Gare ; de 112 h. 30 à 113 h., rue de la Gare ; de 113 h. 30 à 114 h., rue de la Gare ; de 114 h. 30 à 115 h., rue de la Gare ; de 115 h. 30 à 116 h., rue de la Gare ; de 116 h. 30 à 117 h., rue de la Gare ; de 117 h. 30 à 118 h., rue de la Gare ; de 118 h. 30 à 119 h., rue de la Gare ; de 119 h. 30 à 120 h., rue de la Gare ; de 120 h. 30 à 121 h., rue de la Gare ; de 121 h. 30 à 122 h., rue de la Gare ; de 122 h. 30 à 123 h., rue de la Gare ; de 123 h. 30 à 124 h., rue de la Gare ; de 124 h. 30 à 125 h., rue de la Gare ; de 125 h. 30 à 126 h., rue de la Gare ; de 126 h. 30 à 127 h., rue de la Gare ; de 127 h. 30 à 128 h., rue de la Gare ; de 128 h. 30 à 129 h., rue de la Gare ; de 129 h. 30 à 130 h., rue de la Gare ; de 130 h. 30 à 131 h., rue de la Gare ; de 131 h. 30 à 132 h., rue de la Gare ; de 132 h. 30 à 133 h., rue de la Gare ; de 133 h. 30 à 134 h., rue de la Gare ; de 134 h. 30 à 135 h., rue de la Gare ; de 135 h. 30 à 136 h., rue de la Gare ; de 136 h. 30 à 137 h., rue de la Gare ; de 137 h. 30 à 138 h., rue de la Gare ; de 138 h. 30 à 139 h., rue de la Gare ; de 139 h. 30 à 140 h., rue de la Gare ; de 140 h. 30 à 141 h., rue de la Gare ; de 141 h. 30 à 142 h., rue de la Gare ; de 142 h. 30 à 143 h., rue de la Gare ; de 143 h. 30 à 144 h., rue de la Gare ; de 144 h. 30 à 145 h., rue de la Gare ; de 145 h. 30 à 146 h., rue de la Gare ; de 146 h. 30 à 147 h., rue de la Gare ; de 147 h. 30 à 148 h., rue de la Gare ; de 148 h. 30 à 149 h., rue de la Gare ; de 149 h. 30 à 150 h., rue de la Gare ; de 150 h. 30 à 151 h., rue de la Gare ; de 151 h. 30 à 152 h., rue de la Gare ; de 152 h. 30 à 153 h., rue de la Gare ; de 153 h. 30 à 154 h., rue de la Gare ; de 154 h. 30 à 155 h., rue de la Gare ; de 155 h. 30 à 156 h., rue de la Gare ; de 156 h. 30 à 157 h., rue de la Gare ; de 157 h. 30 à 158 h., rue de la Gare ; de 158 h. 30 à 159 h., rue de la Gare ; de 159 h. 30 à 160 h., rue de la Gare ; de 160 h. 30 à 161 h., rue de la Gare ; de 161 h. 30 à 162 h., rue de la Gare ; de 162 h. 30 à 163 h., rue de la Gare ; de 163 h. 30 à 164 h., rue de la Gare ; de 164 h. 30 à 165 h., rue de la Gare ; de 165 h. 30 à 166 h., rue de la Gare ; de 166 h. 30 à 167 h., rue de la Gare ; de 167 h. 30 à 168 h., rue de la Gare ; de 168 h. 30 à 169 h., rue de la Gare ; de 169 h. 30 à 170 h., rue de la Gare ; de 170 h. 30 à 171 h., rue de la Gare ; de 171 h. 30 à 172 h., rue de la Gare ; de 172 h. 30 à 173 h., rue de la Gare ; de 173 h. 30 à 174 h., rue de la Gare ; de 174 h. 30 à 175 h., rue de la Gare ; de 175 h. 30 à 176 h., rue de la Gare ; de 176 h. 30 à 177 h., rue de la Gare ; de 177 h. 30 à 178 h., rue de la Gare ; de 178 h. 30 à 179 h., rue de la Gare ; de 179 h. 30 à 180 h., rue de la Gare ; de 180 h. 30 à 181 h., rue de la Gare ; de 181 h. 30 à 182 h., rue de la Gare ; de 182 h. 30 à 183 h., rue de la Gare ; de 183 h. 30 à 184 h., rue de la Gare ; de 184 h. 30 à 185 h., rue de la Gare ; de 185 h. 30 à 186 h., rue de la Gare ; de 186 h. 30 à 187 h., rue de la Gare ; de 187 h. 30 à 188 h., rue de la Gare ; de 188 h. 30 à 189 h., rue de la Gare ; de 189 h. 30 à 190 h., rue de la Gare ; de 190 h. 30 à 191 h., rue de la Gare ; de 191 h. 30 à 192 h., rue de la Gare ; de 192 h. 30 à 193 h., rue de la Gare ; de 193 h. 30 à 194 h., rue de la Gare ; de 194 h. 30 à 195 h., rue de la Gare ; de 195 h. 30 à 196 h., rue de la Gare ; de 196 h. 30 à 197 h., rue de la Gare ; de 197 h. 30 à 198 h., rue de la Gare ; de 198 h. 30 à 199 h., rue de la Gare ; de 199 h. 30 à 200 h., rue de la Gare ; de 200 h. 30 à 201 h., rue de la Gare ; de 201 h. 30 à 202 h., rue de la Gare ; de 202 h. 30 à 203 h., rue de la Gare ; de 203 h. 30 à 204 h., rue de la Gare ; de 204 h. 30 à 205 h., rue de la Gare ; de 205 h. 30 à 206 h., rue de la Gare ; de 206 h. 30 à 207 h., rue de la Gare ; de 207 h. 30 à 208 h., rue de la Gare ; de 208 h. 30 à 209 h., rue de la Gare ; de 209 h. 30 à 210 h., rue de la Gare ; de 210 h. 30 à 211 h., rue de la Gare ; de 211 h. 30 à 212 h., rue de la Gare ; de 212 h. 30 à 213 h., rue de la Gare ; de 213 h. 30 à 214 h., rue de la Gare ; de 214 h. 30 à 215 h., rue de la Gare ; de 215 h. 30 à 216 h., rue de la Gare ; de 216 h. 30 à 217 h., rue de la Gare ; de 217 h. 30 à 218 h., rue de la Gare ; de 218 h. 30 à 219 h., rue de la Gare ; de 219 h. 30 à 220 h., rue de la Gare ; de 220 h. 30 à 221 h., rue de la Gare ; de 221 h. 30 à 222 h., rue de la Gare ; de 222 h. 30 à 223 h., rue de la Gare ; de 223 h. 30 à 224 h., rue de la Gare ; de 224 h. 30 à 225 h., rue de la Gare ; de 225 h. 30 à 226 h., rue de la Gare ; de 226 h. 30 à 227 h., rue de la Gare ; de 227 h. 30 à 228 h., rue de la Gare ; de 228 h. 30 à 229 h., rue de la Gare ; de 229 h. 30 à 230 h., rue de la Gare ; de 230 h. 30 à 231 h., rue de la Gare ; de 231 h. 30 à 232 h., rue de la Gare ; de 232 h. 30 à 233 h., rue de la Gare ; de 233 h. 30 à 234 h., rue de la Gare ; de 234 h. 30 à 235 h., rue de la Gare ; de 235 h. 30 à 236 h., rue de la Gare ; de 236 h. 30 à 237 h., rue de la Gare ; de 237 h. 30 à 238 h., rue de la Gare ; de 238 h. 30 à 239 h., rue de la Gare ; de 239 h. 30 à 240 h., rue de la Gare ; de 240 h. 30 à 241 h., rue de la Gare ; de 241 h. 30 à 242 h., rue de la Gare ; de 242 h. 30 à 243 h., rue de la Gare ; de 243 h. 30 à 244 h., rue de la Gare ; de 244 h. 30 à 245 h., rue de la Gare ; de 245 h. 30 à 246 h., rue de la Gare ; de 246 h. 30 à 247 h., rue de la Gare ; de 247 h. 30 à 248 h., rue de la Gare ; de 248 h. 30 à 249 h., rue de la Gare ; de 249 h. 30 à 250 h., rue de la Gare ; de 250 h. 30 à 251 h., rue de la Gare ; de 251 h. 30 à 252 h., rue de la Gare ; de 252 h. 30 à 253 h., rue de la Gare ; de 253 h. 30 à 254 h., rue de la Gare ; de 254 h. 30 à 255 h., rue de la Gare ; de 255 h. 30 à 256 h., rue de la Gare ; de 256 h. 30 à 257 h., rue de la Gare ; de 257 h. 30 à 258 h., rue de la Gare ; de 258 h. 30 à 259 h., rue de la Gare ; de 259 h. 30 à 260 h., rue de la Gare ; de 260 h. 30 à 261 h., rue de la Gare ; de 261 h. 30 à 262 h., rue de la Gare ; de 262 h. 30 à 263 h., rue de la Gare ; de 263 h. 30 à 264 h., rue de la Gare ; de 264 h. 30 à 265 h., rue de la Gare ; de 265 h. 30 à 266 h., rue de la Gare ; de 266 h. 30 à 267 h., rue de la Gare ; de 267 h. 30 à 268 h., rue de la Gare ; de 268 h. 30 à 269 h., rue de la Gare ; de 269 h. 30 à 270 h., rue de la Gare ; de 270 h. 30 à 271 h., rue de la Gare ; de 271 h. 30 à 272 h., rue de la Gare ; de 272 h. 30 à 273 h., rue de la Gare ; de 273 h. 30 à 274 h., rue de la Gare ; de 274 h. 30 à 275 h., rue de la Gare ; de 275 h. 30 à 276 h., rue de la Gare ; de 276 h. 30 à 277 h., rue de la Gare ; de 277 h. 30 à 278 h., rue de la Gare ; de 278 h. 30 à 279 h., rue de la Gare ; de 279 h. 30 à 280 h., rue de la Gare ; de 280 h. 30 à 281 h., rue de la Gare ; de 281 h. 30 à 282 h., rue de la Gare ; de 282 h. 30 à 283 h., rue de la Gare ; de 283 h. 30 à 284 h., rue de la Gare ; de 284 h. 30 à 285 h., rue de la Gare ; de 285 h. 30 à 286 h., rue de la Gare ; de 286 h. 30 à 287 h., rue de la Gare ; de 287 h. 30 à 288 h., rue de la Gare ; de 288 h. 30 à 289 h., rue de la Gare ; de 289 h. 30 à 290 h., rue de la Gare ; de 290 h. 30 à 291 h., rue de la Gare ; de 291 h. 30 à 292 h., rue de la Gare ; de 292 h. 30 à 293 h., rue de la Gare ; de 293 h. 30 à 294 h., rue de la Gare ; de 294 h. 30 à 295 h., rue de la Gare ; de 295 h. 30 à 296 h., rue de la Gare ; de 296 h. 30 à 297 h., rue de la Gare ; de 297 h. 30 à 298 h., rue de la Gare ; de 298 h. 30 à 299 h., rue de la Gare ; de 299 h. 30 à 300 h., rue de la Gare ; de 300 h. 30 à 301 h., rue de la Gare ; de 301 h. 30 à 302 h., rue de la Gare ; de 302 h. 30 à 303 h., rue de la Gare ; de 303 h. 30 à 304 h., rue de la Gare ; de 304 h. 30 à 305 h., rue de la Gare ; de 305 h. 30 à 306 h., rue de la Gare ; de 306 h. 30 à 307 h., rue de la Gare ; de 307 h. 30 à 308 h., rue de la Gare ; de 308 h. 30 à 309 h., rue de la Gare ; de 309 h. 30 à 310 h., rue de la Gare ; de 310 h. 30 à 311 h., rue de la Gare ; de 311 h. 30 à 312 h., rue de la Gare ; de 312 h. 30 à 313 h., rue de la Gare ; de 313 h. 30 à 314 h., rue de la Gare ; de 314 h. 30 à 315 h., rue de la Gare ; de 315 h. 30 à 316 h., rue de la Gare ; de 316 h. 30 à 317 h., rue de la Gare ; de 317 h. 30 à 318 h., rue de la Gare ; de 318 h. 30 à 319 h., rue de la Gare ; de 319 h. 30 à 320 h., rue de la Gare ; de 320 h. 30 à 321 h., rue de la Gare ; de 321 h. 30 à 322 h., rue de la Gare ; de 322 h. 30 à 323 h., rue de la Gare ; de 323 h. 30 à 324 h., rue de la Gare ; de 324 h. 30 à 325 h., rue de la Gare ; de 325 h. 30 à 326 h., rue de la Gare ; de 326 h. 30 à 327 h., rue de la Gare ; de 327 h. 30 à 328 h., rue de la Gare ; de 328 h. 30 à 329 h., rue de la Gare ; de 329 h. 30 à 330 h., rue de la Gare ; de 330 h. 30 à 331 h., rue de la Gare ; de 331 h. 30 à 332 h., rue de la Gare ; de 332 h. 30 à 333 h., rue de la Gare ; de 333 h. 30 à 334 h., rue de la Gare ; de 334 h. 30 à 335 h., rue de la Gare ; de 335 h. 30 à 336 h., rue de la Gare ; de 336 h. 30 à 337 h., rue de la Gare ; de 337 h. 30 à 338 h., rue de la Gare ; de 338 h. 30 à 339 h., rue de la Gare ; de 339 h. 30 à 340 h., rue de la Gare ; de 340 h. 30 à 341 h., rue de la Gare ; de 341 h. 30 à 342 h., rue de la Gare ; de 342 h. 30 à 343 h., rue de la Gare ; de 343 h. 30 à 344 h., rue de la Gare ; de 344 h. 30 à 345 h., rue de la Gare ; de 345 h. 30 à 346 h., rue de la Gare ; de 346 h. 30 à 347 h., rue de la Gare ; de 347 h. 30 à 348 h., rue de la Gare ; de 348 h. 30 à 349 h., rue de la Gare ; de 349 h. 30 à 350 h., rue de la Gare ; de 350 h. 30 à 351 h., rue de la Gare ; de 351 h. 30 à 352 h., rue de la Gare ; de 352 h. 30 à 353 h., rue de la Gare ; de 353 h. 30 à 354 h., rue de la Gare ; de 354 h. 30 à 355 h., rue de la Gare ; de 355 h. 30 à 356 h., rue de la Gare ; de 356 h. 30 à 357 h., rue de la Gare ; de 357 h. 30 à 358 h., rue de la Gare ; de 358 h. 30 à 359 h., rue de la Gare ; de 359 h. 30 à 360 h., rue de la Gare ; de 360 h. 30 à 361 h., rue de la Gare ; de 361 h. 30 à 362 h., rue de la Gare ; de 362 h. 30 à 363 h., rue de la Gare ; de 363 h. 30 à 364 h., rue de la Gare ; de 364 h. 30 à 365 h., rue de la Gare ; de 365 h. 30 à 366 h., rue de la Gare ; de 366 h. 30 à 367 h., rue de la Gare ; de 367 h. 30 à 368 h., rue de la Gare ; de 368 h. 30 à 369 h., rue de la Gare ; de 369 h. 30 à 370 h., rue de la Gare ; de 370 h. 30 à 371 h., rue de la Gare ; de 371 h. 30 à 372 h., rue de la Gare ; de 372 h. 30 à 373 h., rue de la Gare ; de 373 h. 30 à 374 h., rue de la Gare ; de 374 h. 30 à 375 h., rue de la Gare ; de 375 h. 30 à 376 h., rue de la Gare ; de 376 h. 30 à 377 h., rue de la Gare ; de 377 h. 30 à 378 h., rue de la Gare ; de 378 h. 30 à 379 h., rue de la Gare ; de 379 h. 30 à 380 h., rue de la Gare ; de 380 h. 30 à 381 h., rue de la Gare ; de 381 h. 30 à 382 h., rue de la Gare ; de 382 h. 30 à 383 h., rue de la Gare ; de 383 h. 30 à 384 h., rue de la Gare ; de 384 h. 30 à 385 h., rue de la Gare ; de 385 h. 30 à 386 h., rue de la Gare ; de 386 h. 30 à 387 h., rue de la Gare ; de 387 h. 30 à 388 h., rue de la Gare ; de 388 h. 30 à 389 h., rue de la Gare ; de 389 h. 30 à 390 h., rue de la Gare ; de 390 h. 30 à 391 h., rue de la Gare ; de 391 h. 30 à 392 h., rue de la Gare ; de 392 h. 30 à 393 h., rue de la Gare ; de 393 h. 30 à 394 h., rue de la Gare ; de 394 h. 30 à 395 h., rue de la Gare ; de 395 h. 30 à 396 h., rue de la Gare ; de 396 h. 30 à 397 h., rue de la Gare ; de 397 h. 30 à 398 h., rue de la Gare ; de 398 h. 30 à 399 h., rue de la Gare ; de 399 h. 30 à 400 h., rue de la Gare ; de 400 h. 30 à 401 h., rue de la Gare ; de 401 h. 30 à 402 h., rue de la Gare ; de 402 h. 30 à 403 h., rue de la Gare ; de 403 h. 30 à 404 h., rue de la Gare ; de 404 h. 30 à 405 h., rue de la Gare ; de 405 h. 30 à 406 h., rue de la Gare ; de 406 h. 30 à 407 h., rue de la Gare ; de 407 h. 30 à 408 h., rue de la Gare ; de 408 h. 30 à 409 h., rue de la Gare ; de 409 h. 30 à 410 h., rue de la Gare ; de 410 h. 30 à 411 h., rue de la Gare ; de 411 h. 30 à 412 h., rue de la Gare ; de 412 h. 30 à 413 h., rue de la Gare ; de 413 h. 30 à 414 h., rue de la Gare ; de 414 h. 30 à 415 h., rue de la Gare ; de 415 h. 30 à 416 h., rue de la Gare ; de 416 h. 30 à 417 h., rue de la Gare ; de 417 h. 30 à 418 h., rue de la Gare ; de 418 h. 30 à 419 h., rue de la Gare ; de 419 h. 30 à 420 h., rue de la Gare ; de 420 h. 30 à 421 h., rue de la Gare ; de 421 h. 30 à 422 h., rue de la Gare ; de 422 h. 30 à 423 h., rue de la Gare ; de 423 h. 30 à 424 h., rue de la Gare ; de 424 h. 30 à 425 h., rue de la Gare ; de 425 h. 30 à 426 h., rue de la Gare ; de 426 h. 30 à 427 h., rue de la Gare ; de 427 h. 30 à 428 h., rue de la Gare ; de 428 h. 30 à 429 h., rue de la Gare ; de 429 h. 30 à 430 h., rue de la Gare ; de 430 h. 30 à 431 h., rue de la Gare ; de 431 h. 30 à 432 h., rue de la Gare ; de 432 h. 30 à 433 h., rue de la Gare ; de 433 h. 30 à 434 h., rue de la Gare ; de 434 h. 30 à 435 h., rue de la Gare ; de 435 h. 30 à 436 h., rue de la Gare ; de 436 h. 30 à 437 h., rue de la Gare ; de 437 h. 30 à 438 h., rue de la Gare ; de 438 h. 30 à 439 h., rue de la Gare ; de 439 h. 30 à 440 h., rue de la Gare ; de 440 h. 30 à 441 h., rue de la Gare ; de 441 h. 30 à 442 h., rue de la Gare ; de 442 h. 30 à 443 h., rue de la Gare ; de 443 h. 30 à 444 h., rue de la Gare ; de 444 h. 30 à 445 h., rue de la Gare ; de 445 h. 30 à 446 h., rue de la Gare ; de 446 h. 30 à 447 h., rue de la Gare ; de 447 h. 30 à 448 h., rue de la Gare ; de 448 h. 30 à 449 h., rue de la Gare ; de 449 h. 30 à 450 h., rue de la Gare ; de 450 h. 30 à 451 h., rue de la Gare ; de 451 h. 30 à 452 h., rue de la Gare ; de 452 h. 30 à 453 h., rue de la Gare ; de 453 h. 30 à 454 h., rue de la Gare ; de 454 h. 30 à 455 h., rue de la Gare ; de 455 h. 30 à 456 h., rue de la Gare ; de 456 h. 30 à 457 h., rue de la Gare ; de 457 h. 30 à 458 h., rue de la Gare ; de 458 h. 30 à 459 h., rue de la Gare ; de 459 h. 30 à 460 h., rue de la Gare ; de 460 h. 30 à 461 h., rue de la Gare ; de 461 h. 30 à 462 h., rue de la Gare ; de 462 h. 30 à 463 h., rue de la Gare ; de 463 h. 30 à 464 h., rue de la Gare ; de 464 h. 30 à 465 h., rue de la Gare ; de 465 h. 30 à 466 h., rue de la Gare ; de 466 h. 30 à 467 h., rue de la Gare ; de 467 h. 30 à 468 h., rue de la Gare ; de 468 h. 30 à 469 h., rue de la Gare ; de 469 h. 30 à 470 h., rue de la Gare ; de 470 h. 30 à 471 h., rue de la Gare ; de 471 h. 30 à 472 h., rue de la Gare ; de 472 h. 30 à 473 h., rue de la Gare ; de 473 h. 30 à 474 h., rue de la Gare ; de 474 h. 30 à 475 h., rue de la Gare ; de 475 h. 30 à 476 h., rue de la Gare ; de 476 h. 30 à 477 h., rue de la Gare ; de 477 h. 30 à 478 h., rue de la Gare ; de 478 h. 30 à 479 h., rue de la Gare ; de 479 h. 30 à 480 h., rue de la Gare ; de 480 h. 30 à 481 h., rue de la Gare ; de 481 h. 30 à 482 h., rue de la Gare ; de 482 h. 30 à 483 h., rue de la Gare ; de 483 h. 30 à 484 h., rue de la Gare ; de 484 h. 30 à 485 h., rue de la Gare ; de 485 h. 30 à 486 h., rue de la Gare ; de 486 h. 30 à 487 h., rue de la Gare ; de 487 h. 30 à 488 h., rue de la Gare ; de 488 h. 30 à 489 h., rue de la Gare ; de 489 h. 30 à 490 h., rue de la Gare ; de 490 h. 30 à 491 h., rue de la Gare ; de 491 h. 30 à 492 h., rue de la Gare ;